

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE TRIATHLONS BENJAMINS / MINIMES LISSES (91) Dimanche 16 juin 2024

Date limite de qualification : Dimanche 9 juin 2024

Remise des récompenses du challenge Anne Graffard 2023

Épreuves :

Triathlon benjamins (G et F) :

GÉNÉRAL : 1 course + 1 saut + 1 lancer

Triathlons minimes (G et F) :

GÉNÉRAL : 1 course + 1 saut + 1 lancer

ORIENTES :

-Sauts : 2 sauts + 1 course

-Lancers : 2 lancers + 1 course

-Courses : 2 courses (de familles différentes) (famille A : demi-fond-marche, Famille B : Sprint, Famille C : Haies)
+ 1 concours

Nombre d'essais limité à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers.

Le registre des épreuves autorisées est disponible sur le livret 2023/2024 de la CNJ.

Les performances devront avoir été établies sur un triathlon sur une même compétition, au plus tard le 09 juin 2024. Seront directement qualifiés les athlètes ayant réalisé les minima D. Le nombre d'athlètes ainsi qualifié sera complété jusqu'à 40 au maximum (par catégories). Une liste d'attente par catégories susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement sera également établie

La CRJ se réunira le 10 juin 2024 pour procéder aux qualifications :

Les qualifications seront effectuées en fonction des bilans à jour sur le SI-FFA à cette date (compétitions clôturées)

	Benjamines	Benjamins	Minimes Filles	Minimes Garçons
Minima D	110 pts	110 pts	115 pts	115 pts

Attention : les minima de qualification devront être réalisés dans les conditions réglementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

Ces listes et les horaires seront disponibles sur <http://lifa-athle.fr> à partir du 10 juin 2024, ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.

DÉSENGAGEMENTS : Si un athlète ne souhaite pas participer, son club devra le désengager sur le site avant le 12 juin 2024 à 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires.

RECOMPENSES : Les trois premiers Minimes Garçons, Minimes Filles, Benjamins et Benjamines seront récompensés. Le premier et la première de chaque type de Triathlon minimes (triathlon Général C/S/L // triathlon orienté 2 courses // triathlon orienté 2 sauts // triathlon orienté 2 lancers) seront également récompensés.

ATTENTION : Les clubs devront, pour chaque athlète qualifié, indiquer sur le site et ce avant le 12 juin 2024 à 23h59 (date impérative) les épreuves choisies. Il n'y aura pas de possibilité d changement sur place. Les athlètes pour lesquels les épreuves n'auront pas été choisies au 12 juin 2024 au soir seront considérés comme forfaits.

Tout forfait non justifié après la date limite de désengagement sera facturé par la ligue conformément à la circulaire financière.